



## L'insertion professionnelle des personnes ayant obtenu la totalité de leur diplôme par la VAE

Enquêtes 2007-2017 - Diplômés en 2006-2016

### L'enquête annuelle de l'APRADIS sur l'insertion professionnelle

L'Association pour la Professionnalisation, la Recherche, l'Accompagnement et le Développement en Intervention Sociale (APRADIS) forme des étudiants en travail social, du niveau V au niveau I, sur les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. La **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** est l'une des voies d'accès proposée par cet organisme de formation à un diplôme ou à une certification.

Depuis 2007, l'association réalise, via son Département d'Études, de Recherches et d'Observation (DERO), une **enquête annuelle longitudinale** auprès de l'ensemble des personnes diplômées à l'APRADIS l'année précédente. Cette enquête vise à évaluer l'**insertion professionnelle** au cours de l'année, mais également la **qualité de l'emploi** et la **satisfaction** des personnes formées vis-à-vis de celui-ci.

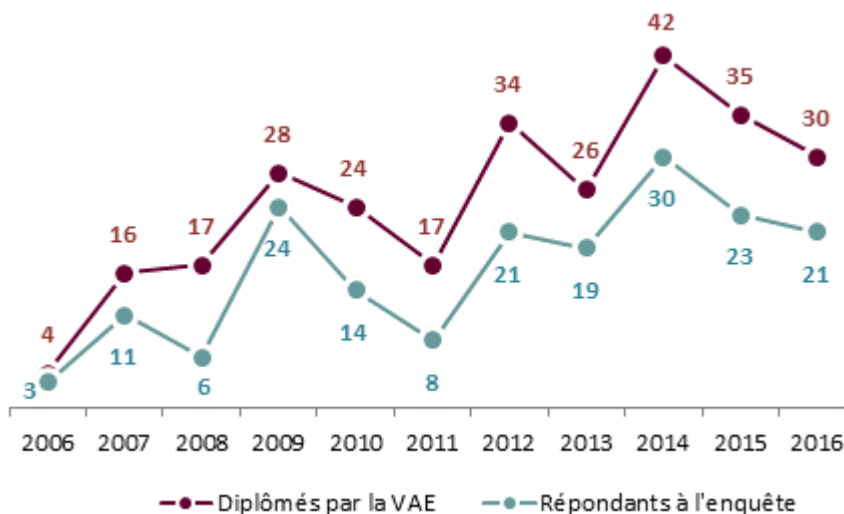
Ce document revient sur la situation des diplômés entre 2006 et 2016 suite à un accompagnement VAE ; ils ont été interrogés un an après, soit entre 2007 et 2017.

### 2/3 des diplômés répondent au questionnaire

Durant la décennie 2006-2016, **273 personnes ont été accompagnées** par l'APRADIS dans le cadre d'une VAE et ont obtenu la totalité de leur diplôme ou leur certification. Le nombre de diplômés annuel a été multiplié par dix entre 2006 et 2014, passant de 4 à 42 ; il est depuis en diminution.

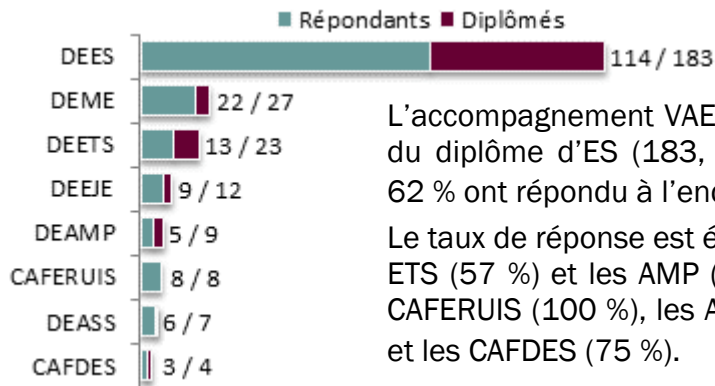
**180 réponses au questionnaire** ont pu être exploitées, soit un taux de réponses de 66 %. Un tiers des diplômés répond dès la première sollicitation (33 %), tandis que les relances par courrier, mail ou téléphone permettent de doubler le taux de réponses.

Évolution du nombre de diplômés par la VAE et de répondants à l'enquête (2006-2016)



## Qui sont les diplômés ayant réalisé une VAE ?

Diplômes obtenus et nombre de répondants par diplôme (2006-2016)



8 diplômes d'État ou certifications, du niveau V au niveau I

L'accompagnement VAE aboutit en grande majorité à l'obtention du diplôme d'ES (183, soit 67 % des diplômés). Parmi les ES, 62 % ont répondu à l'enquête (114).

Le taux de réponse est également inférieur à la moyenne chez les ETS (57 %) et les AMP (56 %). Il est en revanche élevé chez les CAFERUIS (100 %), les ASS (86 %), les ME (81 %), les EJE (75 %) et les CAFDES (75 %).

### Diplôme d'État...

DEAMP : ... d'Aide Médico-Psychologique (AMP) - niveau V

DEME : ... de Moniteur Éducateur (ME) - niveau IV

DEASS : ... d'Assistant de Service Social (ASS) - niveau III

DEEJE : ... d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE) - niveau III

DEES : ... d'Éducateur Spécialisé (ES) - niveau III

DEETS : ... d'Éducateur Technique Spécialisé (ETS) - niveau III

### Certificat d'Aptitude aux Fonctions...

CAFERUIS : ... d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale - niveau II

CAFDES : ... de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale - niveau I

## Une majorité de femmes entre 35 et 45 ans

Sur 10 personnes accompagnées et diplômées, 7 sont des femmes. Le taux de réponse est meilleur chez ces dernières (69 %) que chez les hommes (59 %).



Âge moyen = 41,5 ans

- hommes : 43,6 ans
- femmes : 40,8 ans

Lors de l'obtention du diplôme, la moitié a entre 35 et 45 ans. Rares sont les VAE obtenues avant 30 ans (3 %). En revanche, 14 % sont obtenues après 50 ans.

L'âge des diplômés accompagnés est surtout élevé pour les CAFDES (50,3 ans) et les CAFERUIS (48,0 ans).

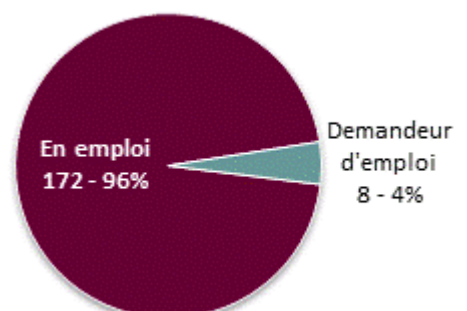
## Situation au moment de s'engager dans un accompagnement

96 % étaient en activité professionnelle

Avant de s'engager dans une démarche de VAE, la quasi-totalité des diplômés exerçait un emploi (96 %) ; les autres étant tous demandeurs d'emploi (4 %).

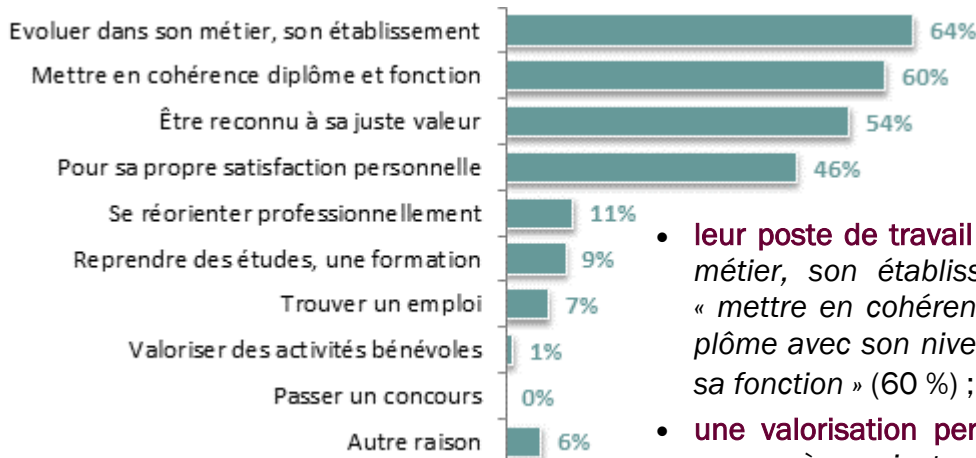
Durant les 11 années d'enquête, personne n'a jamais coché l'une des autres situations proposées : congé parental, sans activité professionnelle, en poursuite d'études ou de formation.

Situation professionnelle avant la démarche de VAE (diplômés 2006-2016)



## Une VAE pour évoluer dans son métier, obtenir une reconnaissance

Raisons ayant entraîné un engagement dans une démarche VAE  
(en %, plusieurs réponses possibles, diplômés 2006-2016)

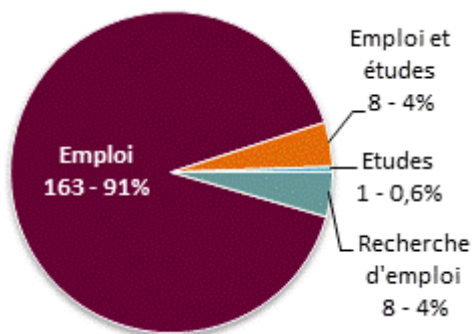


Les raisons ayant poussé les répondants à faire une VAE sont principalement en lien avec :

- **leur poste de travail** : « évoluer dans son métier, son établissement » (64 %) et « mettre en cohérence son niveau de diplôme avec son niveau de responsabilité, sa fonction » (60 %) ;
- **une valorisation personnelle** : « être reconnu à sa juste valeur » (54 %) et « valider les acquis de son expérience pour sa propre satisfaction personnelle » (46 %).

## Situation professionnelle un an après l'obtention du diplôme

Situation un an après l'obtention du diplôme (diplômés 2006-2016)



Un an après la fin de leur accompagnement VAE, **la grande majorité des diplômés travaille (95 %)**, 4 % sont à la recherche d'un emploi et une personne (0,6 %) a choisi de poursuivre des études dans un autre secteur.

Certains sont à la fois en emploi et en études/formation (4 %). Il s'agit de diplômés ES ou ME qui poursuivent vers un autre diplôme ou certificat d'État (CAFERUIS, DEEJE, DEES, DE médiateur familial) ou un diplôme universitaire (licence ou master dans le champ social et/ou médico-social) et, pour 2 d'entre eux, qui suivent une formation continue.

### 4 % sont sans emploi

Un an après l'obtention de leur diplôme, 8 personnes ne travaillent pas, soit 4 % des répondants.

Parmi ces derniers, il n'y a aucun CAFDES, CAFERUIS, ASS, ni ETS. En revanche, le taux de personnes sans emploi est de 3 % chez les ES (3/114), 9 % chez les ME (2/22), 11 % chez les EJE (1/9) et 40 % chez les AMP (2/5).

Cette population est quasi-exclusivement féminine (7/8).

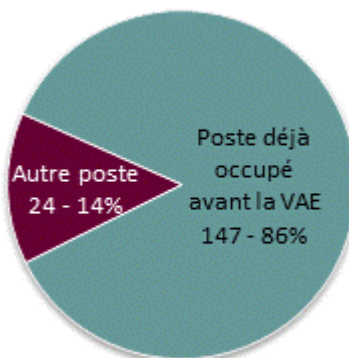
Durant l'année ayant suivi l'obtention de leur diplôme :

- **5 ont exercé un emploi pendant plusieurs mois** : avant leur accompagnement VAE, 1 était demandeur d'emploi (ES) et 4 étaient en emploi et ont poursuivi sur le même poste (2 ES, AMP, ME) ; 1 seul a obtenu une requalification de son poste (AMP) ;
- **3 n'ont pas du tout travaillé** : 2 étaient demandeurs d'emploi avant leur accompagnement VAE (AMP et EJE) et 1 était en emploi (ME).

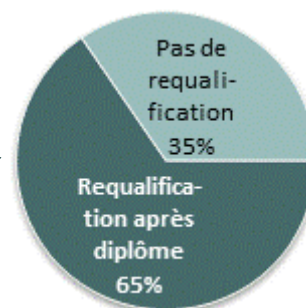
## 95 % sont insérés professionnellement

La majorité des personnes en emploi un an après l'obtention de leur diplôme **travaille dans la structure qui les employait avant leur accompagnement VAE (86 %)**. Près des deux tiers d'entre elles ont obtenu une requalification de leur poste suite à l'obtention de leur diplôme (65 %).

Type d'emploi occupé un an après la fin de l'accompagnement (diplômés 2006-2016)

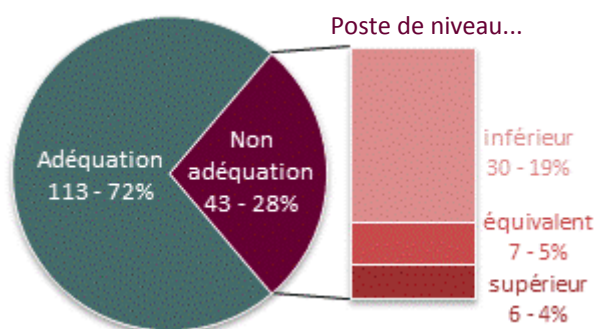


Requalification du poste après l'obtention du diplôme (en %, si même poste)



Les personnes ayant changé de structure ou étant précédemment sans emploi ont, quant à elles, trouvé leur poste actuel tout au long de l'année ayant suivi la fin de l'accompagnement, voire avant (5 sur 24). Ce poste a été obtenu le plus souvent suite à une candidature spontanée (11 sur 24) ou par relations personnelles ou familiales (5 sur 24).

Adéquation entre la profession exercée et le diplôme obtenu (diplômés 2008-2016)



**28 % des diplômés en emploi n'exercent pas le métier pour lequel ils ont été formés** ; l'emploi exercé est alors le plus souvent de niveau inférieur (19 %), plus rarement de niveau équivalent (5 %) ou supérieur (4 %).

Les CAFDES, AMP et ASS exercent tous le métier en adéquation avec leur diplôme. C'est le cas de seulement la moitié des EJE et 7 ES, ETS et ME sur 10.

Une différence entre le diplôme et le métier touche essentiellement des personnes dont le poste n'a pas été requalifié après la VAE.

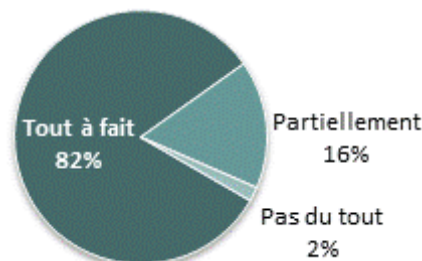
Les répondants interviennent principalement dans 3 secteurs : le champ du handicap (60 %), la protection de l'enfance (20 %) et les adultes ou familles en difficulté (14 %). Ils sont majoritairement **très satisfaits du public auprès duquel ils interviennent (84 %)**, comme de l'institution qui les emploie (82 %). Rares sont ceux qui ne sont pas du tout satisfaits de l'un ou de l'autre (2 %).

Par ailleurs, **la quasi-totalité occupe un poste stable** - 81 % ont un contrat à durée indéterminée (CDI) et 14 % sont titulaires de la fonction publique - **et travaille à temps plein** (91 %). Lorsqu'ils travaillent à temps partiel, tous les répondants sauf un déclarent l'avoir choisi.

**Le principal point d'insatisfaction concerne le salaire.** Celui-ci est en moyenne de 1 760 € net, avec une variation du simple au triple entre le niveau V (AMP) et le niveau I (CAFDES). Plus de la moitié des répondants estime que leur rémunération est "inférieure à leurs attentes" (54 %), avec, une fois encore, une surreprésentation des personnes n'ayant pas obtenu de revalorisation de leur poste.

Satisfaction des répondants vis-à-vis... (diplômés 2006-2016)

... de l'institution employeuse



... du type de public

